

### Important

Ce formulaire s'adresse à l'employeur qui demande l'annulation ou la correction d'intérêts, de pénalités ou de frais qui figurent sur un *État de compte* ou un *Avis de cotisation*. L'employeur doit acquitter toute somme due à la CNESST même s'il présente une demande.

1. Identification de l'employeur					
Nom de l'employeur					
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)			OU		Numéro d'employeur (ENL) de la CNESST
Adresse (N°, Rue, Bureau)			Ville, village ou municipalité		
Province	Pays	Code postal		Téléphone	

### 2. Renseignements sur la demande

#### A. État de compte ou Avis de cotisation sur lequel figurent les intérêts, les pénalités ou les frais

Date de l' <i>État de compte</i> ou de l' <i>Avis de cotisation</i>	A A A A M M J J	Numéro de l' <i>Avis de cotisation</i>
---	-----------------	--

#### B. Type d'intérêts, de pénalités ou frais exigibles en cause

(cochez la ou les cases appropriées)

Type	Montant	Année ou période visée
<input type="checkbox"/> Pénalité pour versement en retard ou versements insuffisants	\$	
<input type="checkbox"/> Pénalité pour déclaration des salaires en retard	\$	
<input type="checkbox"/> Intérêt pour déclaration des salaires en retard	\$	
<input type="checkbox"/> Intérêt pour paiement en retard	\$	

#### C. Motif(s) de la demande

Décrire tous les faits et les circonstances qui justifient votre demande. Détailler toutes les mesures que vous avez prises pour corriger ou éviter la situation. Vous devez joindre tous les documents pertinents qui appuient votre demande. Si l'espace est insuffisant, veuillez annexer une feuille supplémentaire.

### 3. Attestation et signature de l'employeur

La CNESST accepte la signature d'une des personnes suivantes :

- **Personne habilitée d'office**  
Personne physique qui, par son seul statut, peut signer des documents au nom de l'employeur. Ce statut peut différer selon la forme juridique de l'entreprise.
  - **Dans le cas d'une personne morale**, il s'agit d'une personne exerçant une fonction de dirigeant au sens entendu par sa loi constitutive. Par exemple, il peut s'agir du président, du secrétaire ou d'une personne déclarée au registre des entreprises du Québec ayant une fonction autre qu'« administrateur ».
  - **Dans le cas d'une entreprise individuelle**, il s'agit du propriétaire unique.
  - **Dans le cas d'une société en nom collectif**, il s'agit d'un des associés.
  - **Dans le cas d'une société en commandite**, il s'agit d'un des commandités.
- **Répondant de l'employeur**  
Personne que l'employeur a déjà désignée parmi ses employés pour le représenter à titre de répondant.
- **Employé désigné**  
Employé qui détient les accès requis au dossier de l'employeur.

Nom	Téléphone	Poste								
Titre	Signé à									
<b>Signature</b>	Date <table border="1" style="display: inline-table; text-align: center; width: 100px;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;">A</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">A</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">A</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">A</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">M</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">M</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">J</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">J</td> </tr> </table>		A	A	A	A	M	M	J	J
A	A	A	A	M	M	J	J			

### TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Veuillez retourner le formulaire rempli et signé par messagerie sécurisée  
si vous êtes inscrit à nos espaces sécurisés ou par la poste à l'adresse suivante :

**CNESST**  
Direction de la cotisation des employeurs  
C. P. 2000, succ. Terminus  
Québec (Québec) G1K 0H7  
Téléphone : 1 844 838-0808